



DEMANDE DE SCOLARISATION EXTERIEURE – HORS TAVERNY

Année scolaire 2023/2024

Direction de l'Action Éducative
sscolaire@ville-taverny.fr
01 30 40 50 90

Document à retourner à la Direction de l'Action éducative avant le 25 mars 2023

Par mail à l'adresse sscolaire@ville-taverny.fr ou par voie postale

1. IDENTITE DES RESPONSABLES LEGAUX

NOM et PRENOM : NOM et PRENOM :

Adresse : Adresse :

.....

Téléphone : Téléphone :

Adresse mail : Adresse mail :

2. ENFANT(S) CONCERNE(S) PAR LA DEMANDE

Nom	Prénom	Date de naissance	Niveau de classe en 2022/2023

3. COMMUNE SOUHAITÉE

COMMUNE DE SCOLARISATION 2022/2023	COMMUNE DE SCOLARISATION SOUHAITÉE POUR 2023/2024

*** Madame le Maire de Taverny émet un accord de principe sous réserve de réciprocité gratuite (sans participation financière) entre les deux communes**

Je soussigné(e), Mme, M. (rayer la mention inutile)confirme que cette demande est déposée en concertation entre les responsables légaux.

Date :

Signature de(s) responsable(s) légal(aux)